

HONORAIRES



TRANSACTION

Montants NET VENDEUR

Inférieur à 100.000 €	13 % TTC maximum avec un minimum de 5 000 €
De 100.001 € à 150.000 €	10 % TTC maximum
De 150.001 € à 200.000 €	9 % TTC maximum
De 200.001 € à 250.000 €	8 % TTC maximum
De 250.000 € à 300.000 €	7.5 % TTC maximum
De 300.001 € à 350.000 €	7 % TTC maximum
De 350.001 € à 400.000 €	6.5 % TTC maximum
De 400.001 € à 450.000 €	6 % TTC maximum
De 450.001 € à 500.000 €	5.5 % TTC maximum
Supérieur de 500.001	5 % TTC maximum

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux.

LOCATION

		BAILLEUR	LOCATAIRE
HONORAIRES LOCATION		250 € TTC	
HONORAIRES de visite, Constitution de dossier, et Rédaction de Bail :	Zone très tendue	12€ TTC par m ² habitable	12€ TTC par m ² habitable
	Zone tendue	10€ TTC par m ² habitable	10€ TTC par m ² habitable
	Zone non tendue	8€ TTC par m ² habitable	8€ TTC par m ² habitable
HONORAIRE D'ETAT DES LIEUX ENTREE		3€ TTC par m ² habitable	3€ TTC par m ² habitable

GESTION LOCATIVE VIA MA GESTION LOCATIVE.COM

Locaux à usage d'habitation : Honoraire de gestion = **5.90% HT + TVA au taux en vigueur** des sommes encaissées mensuellement.

Garanties de loyers : (Loyers impayés/ Frais de contentieux/ Détériorations immobilières/ Protection juridique) **1.90 %** du montant encaissé (cotisations mensuelles)